

# Guide des satellites de Lamballe Terre & Mer



[lamballe-terre-mer.bzh](http://lamballe-terre-mer.bzh)



**LAMBALLE  
TERRE & MER**  
Communauté d'agglomération



# SOMMAIRE

## TRANSITIONS

Bretagne Mobilités .....	4
Kerval Centre Armor .....	5
Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc .....	6
Syndicat Départemental d’Alimentation en Eau Potable des Côtes d’Armor (SDAEP) .....	7
Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP) .....	8
Syndicat Mixte d’Adduction en Eau Potable Caulnes - La Hutte - Quélaron .....	9
Syndicat Départemental d’Énergie des Côtes-d’Armor (SDE22) .....	10
Syndicat mixte du Grand Site Cap d’Erquy - Cap Fréhel .....	11
SPL (Société Publique Locale) Lamballe Terre & Mer Tourisme .....	12

## COHÉSION SOCIALE

CIAS - Centre Intercommunal d’Action Sociale de Lamballe Terre & Mer .....	13
Mission Locale de Saint-Brieuc et Lamballe .....	14
GIP Musée Mathurin Méheut .....	15
Syndicat Mixte du Haras National de Lamballe .....	16
GIP du Penthièvre .....	17
Office Intercommunal des Sports, de la Culture et des Loisirs (O.I.S.C.L.) .....	18

## NUMÉRIQUE

Mégalis Bretagne .....	19
------------------------	----

Ce guide a été conçu pour informer les élus communautaires sur les principaux « satellites » dont Lamballe Terre & Mer est membre. Il doit permettre de donner les informations essentielles aux élus désireux de prendre un engagement dans les structures désignées dans ce guide.

# Bretagne Mobilités

283 Avenue du Général Patton  
35 700 Rennes  
bretagne-mobilites@bretagne.bzh



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Bretagne Mobilités est un syndicat mixte régional qui **coordonne les politiques de mobilité à l'échelle de la Bretagne**, en réunissant la Région et les Autorités Organisatrices de Mobilité (AOM) locales en vue de faciliter et développer les déplacements sur le territoire breton (transports en commun, covoiturage, vélo, marche, etc.) pour rendre les trajets plus simples, moins chers et plus écologiques.

Bretagne Mobilités est un « chef d'orchestre » des déplacements en Bretagne.

À l'échelle de la région, les EPCI ont été regroupés au sein de 10 bassins de mobilité, cohérents en termes de bassin de vie. Chaque bassin est animé par un comité local de mobilité.

**Lamballe Terre & Mer est intégré au bassin de mobilité « Nord Armor », regroupant également Saint-Brieuc Armor Agglomération, Leff Armor Communauté, Guingamp Paimpol Agglomération et Lannion - Trégor Communauté.**

## MISSIONS

- **Coordonner les services de transport de voyageurs organisés par ses membres :**
  - Harmoniser les réseaux de bus, cars, trains, etc. entre les différents territoires.
  - Créer un système de billet unique (ex. : une carte KorriGo valable partout).
  - Proposer des tarifs communs (ex. : un abonnement unique pour plusieurs modes de transport).

- **Améliorer les déplacements :**

- Financer ou aider à créer de nouveaux services (bus, pistes cyclables, etc.).
- Étudier les besoins et communiquer sur les solutions (ex. : campagnes pour le covoiturage).

- **Mutualiser les moyens :**

- Travailler avec les équipes et outils existants pour éviter les doublons.
- Recruter des experts si nécessaire (ex. : chargés de projet pour animer les territoires).

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Le syndicat réunit la Région Bretagne, des Départements et des EPCI bretons disposant de la compétence d'Autorité Organisatrice de Mobilité.

La gouvernance repose sur un Comité syndical où chaque membre dispose d'un nombre de délégués et d'un poids de vote proportionnel à son importance.

**Lamballe Terre & Mer dispose de 1 délégué (et 1 suppléant) et de 3 voix au Comité syndical.**

## RÉUNIONS DES INSTANCES

**Comité syndical :** 2 à 3 fois par an (budget, grands projets) au siège du syndicat (Rennes) ou en visioconférence.

**Bureau :** réunions mensuelles pour le suivi opérationnel.

# Kerval Centre Armor

69 rue de Chaptal  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 52 40 20  
[www.kerval-centre-armor.fr](http://www.kerval-centre-armor.fr)



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

KERVAL Centre Armor est un syndicat mixte chargé de la **gestion et du traitement des déchets** pour le compte de ses collectivités membres (Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lamballe Terre & Mer, Leff Armor Communauté, Loudéac Communauté-Bretagne Centre).

## MISSIONS

- **Missions principales :** traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés des collectivités membres.

KERVAL assure en conséquence les études, les acquisitions foncières, la réalisation et la gestion des installations et des équipements nécessaires pour mener à bien ses missions.

- **Missions complémentaires (avec accord des membres) :**
  - Négociation et gestion des contrats avec les éco-organismes (filières REP) pour le compte des EPCI mandataires.
  - Valorisation des déchets (compost, méthanisation).
  - Sensibilisation des habitants.
  - Traitement de déchets spécifiques (algues vertes, boues de stations d'épuration).

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

**Comité syndical :** instance décisionnelle.

**Bureau :** Président + vice-présidents (exécutif).

**Pour Lamballe Terre & Mer, 8 membres titulaires désignés parmi les élus communaux siègent au Comité syndical. 4 membres suppléants complètent la représentation de l'Agglomération.**

## RÉUNIONS DES INSTANCES

**Comité syndical :** plusieurs fois par an.

**Bureau :** réunions mensuelles pour le suivi opérationnel.



# Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc

Centre Inter Administratif - Bâtiment B - 2<sup>e</sup> étage  
5 rue du 71e RI - CS 40532  
22 035 Saint-Brieuc  
02 96 58 08 08  
[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc est une entité qui offre des services **pour assurer la gestion environnementale et le développement territorial de la baie de Saint-Brieuc.**

## MISSIONS PRINCIPALES

- **Élaborer, suivre et réviser le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Saint-Brieuc**, document qui fixe les grandes orientations en matière d'urbanisme, de mobilité, de commerce et de protection des espaces naturels.
- **Élaborer, mettre en œuvre, suivre et réviser le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Baie de Saint-Brieuc**, pour une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, ainsi que la lutte contre les algues vertes.
- **Animer le territoire** : conduire des réflexions, mener des études, participer à des projets et passer des conventions avec les collectivités publiques, dans le cadre des périmètres d'action du syndicat.

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Le Syndicat est composé de deux membres fondateurs : Communauté d'agglomération Saint-Brieuc Armor Agglomération et Communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer.

**Lamballe Terre & Mer dispose de 8 sièges titulaires et de 4 suppléants.**

La gouvernance repose sur un comité syndical et sur un bureau.

## RÉUNIONS DES INSTANCES

**Comité syndical** : se réunit régulièrement pour délibérer sur les affaires du syndicat.

**Bureau** : se réunit pour préparer les décisions et suivre la mise en œuvre des projets.



# Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor (SDAEP)

53, Boulevard Carnot 22 000 Saint-Brieuc  
6 rue Sophie Germain 22440 Ploufragan  
02 96 01 21 40 - administration@sdaep22.bzh  
www.sdaep22.fr



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le SDAEP est un syndicat qui a pour mission de **garantir que toutes les collectivités membres aient toujours de l'eau potable, même en cas de problème.**

## MISSIONS PRINCIPALES

- **Sécuriser l'alimentation en eau potable** pour l'ensemble des services d'eau potable des collectivités adhérentes.
- **Réaliser et gérer les interconnexions et les ouvrages de sécurisation dont il est propriétaire.**
- **Contribuer au financement des ouvrages de production et de traitement d'eau potable.**
- **Gérer les barrages départementaux sur l'Arguenon, le Gouët et le Blavet.**
- **Mettre à disposition des informations techniques, administratives et réglementaires dans le domaine de l'eau potable.**

En résumé : c'est le « filet de sécurité » collectif pour l'eau potable du territoire, qui mutualise les moyens entre collectivités pour éviter toute rupture d'approvisionnement.

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Le Syndicat est composé du Conseil départemental des Côtes d'Armor, de 4 collectivités de production d'importance départementale, 10 collectivités de distribution (dont Lamballe Terre & Mer) et de 2 communes (Bréhat, Uzel-près-l'Oust).

**Lamballe Terre & Mer dispose de 4 sièges titulaires et de 4 sièges suppléants.**

La gouvernance repose sur un comité syndical et d'un bureau.

## RÉUNIONS DES INSTANCES

**Comité syndical** : se réunit en session ordinaire au moins deux fois par an.

**Bureau** : se réunit en tant que de besoin, sur convocation du président.



# Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP)

32 Usine de la Ville Hatte  
Pléven  
22 130 Val d'Arguenon  
02 96 84 49 10 - [www.smap22.fr](http://www.smap22.fr)



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le SMAP (Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre) est une structure qui a pour mission **de gérer et développer les ressources en eau sur son territoire.**

## MISSIONS PRINCIPALES

- **Production et exploitation d'ouvrages d'eau potable :**
  - Réalisation et exploitation de nouveaux ouvrages de production d'eau potable sur le territoire des collectivités adhérentes.
  - Exploitation des ouvrages de traitement, pompage et stockage d'eau en aval du barrage de Pléven.
- **Gestion des infrastructures :**
  - Mise en place et exploitation des conduites de transit entre les installations de traitement et les réservoirs de stockage.
  - Construction et exploitation des points de livraison d'eau potable aux réservoirs existants.
- **Protection de la ressource :**
  - Protection de la retenue d'eau et actions sur le bassin versant de l'Arguenon.
  - Amélioration de la qualité des eaux de l'Arguenon et de ses affluents.
- **Fourniture d'eau potable :**
  - Approvisionnement en eau potable des collectivités membres.
  - Possibilité de fournir de l'eau à des collectivités non-membres, sous réserve de faisabilité technique et de conventions.

- **Gestion intégrée de l'eau :**

- Élaboration, animation et suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arguenon – baie de La Fresnaye.

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Le Syndicat est composé de Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer, de Loudéac Communauté (pour la commune du Mené, compétence SAGE), de syndicats mixtes et intercommunaux (Syndicat d'eau des Frémur, Syndicat mixte d'adduction en eau potable Caulnes - La Hutte-Quélaron, Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de l'Hyvet, Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Vieille Lande) et de communes (Le Mené, Plouguenast-Langast).

**Lamballe Terre & Mer dispose de 11 sièges titulaires.**

La gouvernance repose sur un comité syndical et d'un bureau.



# Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable Caulnes - La Hutte - Quélaron

Mairie de Jugon-les-Lacs, Place du Martray  
22 270 Jugon-les-Lacs



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un syndicat mixte d'adduction en eau potable.

Concrètement, il est chargé de :

- **Produire l'eau potable**
- **L'acheminer via les canalisations**
- **La distribuer jusqu'aux habitants**

Il gère également l'entretien et le renouvellement des réseaux, et peut soit gérer tout cela lui-même (en régie), soit confier cette mission à un opérateur privé (comme Véolia ou Saur par exemple).

## MISSIONS PRINCIPALES

- **Production, adduction et distribution d'eau potable** sur le territoire des communes membres.
- **Exploitation et maintenance** des installations de production d'eau potable.
- **Entretien et renouvellement** des réseaux pour assurer la continuité du service public.
- **Achats et ventes d'eau** pour sécuriser les ressources, y compris pour des collectivités non adhérentes, via des conventions.
- **Prestations techniques** (astreintes, facturations, etc.) pour les collectivités locales.

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Le Syndicat est composé de Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer (représentant 10 communes : Éréac, Jugon-les-Lacs, Lanrelas, Plénée-Jugon, Plestan, Rouillac, Sévignac, Tramain, Trédias, Trémour) et de communes indépendantes (Le Mené, Mérillac, Saint-Launeuc).

**Lamballe Terre & Mer dispose de 12 sièges titulaires et de 10 sièges suppléants.**

La gouvernance repose sur un comité syndical et d'un bureau.

## RÉUNIONS DES INSTANCES

**Comité syndical** : se réunit selon les besoins.

**Bureau** : se réunit régulièrement pour préparer les décisions du comité syndical.

# Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor (SDE22)

53 boulevard Carnot  
22 023 Saint-Brieuc Cedex  
0 821 80 30 22 (0,12 €/mn)  
www.sde22.fr



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un syndicat mixte d'énergie qui agit comme **organisateur et gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité** pour le compte des communes et des EPCI qui en sont membres.

## MISSIONS PRINCIPALES

### • **Électricité :**

- Négociation et gestion des contrats de concession pour la distribution publique d'électricité.
- Maîtrise d'ouvrage des investissements sur le réseau électrique.
- Représentation des intérêts des usagers et des collectivités.
- Maîtrise de la demande d'énergie (optimisation des consommations, flexibilité énergétique).

### • **Gaz (optionnel) :**

Gestion des réseaux publics de distribution de gaz et de la fourniture de gaz.

### • **Éclairage public (optionnel) :**

Maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement et de maintenance des réseaux d'éclairage public.

### • **Réseaux de chaleur et de froid (optionnel) :**

Création et exploitation de réseaux de chaleur et de froid.

### • **Infrastructures de recharge pour véhicules (optionnel) :**

Développement et gestion des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, hybrides, GNV, ou hydrogène.

### • **Production d'énergies renouvelables (optionnel) :**

Accompagnement des projets de production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, etc.).

### • **Activités complémentaires :**

Achat groupé d'énergie, études et conseils en efficacité énergétique, gestion des certificats d'économie d'énergie (CEE), etc.

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Le Syndicat est composé de toutes les communes et EPCI du département des Côtes-d'Armor.

**Lamballe Terre & Mer dispose de 1 siège titulaire et de 1 siège suppléant.**

La gouvernance repose sur un comité syndical composé de collèges énergie territoriaux, représentant les EPCI et les communes limitrophes et d'un bureau élu par le comité syndical.

## RÉUNIONS DES INSTANCES

**Comité syndical :** se réunit régulièrement pour délibérer sur les orientations, le budget, et les décisions stratégiques.

**Bureau :** se réunit pour préparer les décisions du comité syndical.

**Collèges Énergie :** peuvent se réunir sur des thématiques spécifiques, selon les besoins des territoires.



# Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

18 rue Notre Dame  
22 240 Plévenon  
02 96 41 50 83 – [accueil@caperquyfrehel.fr](mailto:accueil@caperquyfrehel.fr)  
[www.grandsite-capserquyfrehel.com](http://www.grandsite-capserquyfrehel.com)



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel est un établissement public créé en 1992, réunissant plusieurs collectivités territoriales. Il a pour objectif « **la préservation et la mise en valeur du territoire des Caps d'Erquy et de Fréhel, notamment la richesse de son patrimoine naturel – culturel – économique** ». Il porte le label « Grand Site de France ».

## MISSIONS PRINCIPALES

- **La coordination de la démarche Grand Site et du label Grand Site de France** (mission axée sur les 4 Communes du Grand Site : Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon).
- **L'animation du dispositif Natura 2000** (mission axée sur les 7 Communes du site Natura 2000 N°FR5300011 Cap d'Erquy-Cap Fréhel, pour lequel le Syndicat mixte a été désigné opérateur : Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon, Pléboulle, Matignon, Saint-Cast-Le-Guildo)
- **L'éducation au territoire et la communication** (mission exercée sur l'ensemble du périmètre du Syndicat mixte, avec un accent sur les 4 communes du Grand Site : Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon).

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Le syndicat est composé de plusieurs collectivités membres :

- **Lamballe Terre & Mer : 5 délégués titulaires et 2 délégués suppléants (1 voix par délégué)**
- Dinan Agglomération : 5 délégués titulaires et 2 délégués suppléants (1 voix par délégué)
- Le Conseil Départemental : 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants (3 voix par délégué)

## RÉUNIONS DES INSTANCES

- **Comité syndical :**
  - Composition : délégués désignés par chaque collectivité membre.
  - Fréquence : 1 fois par trimestre au siège du syndicat
- **Bureau :** réunions mensuelles pour le suivi opérationnel.
  - Composition : Président et 4 Vice-Présidents.
  - Fréquence : à minima avant chaque Comité syndical et autant que de besoin



# SPL (Société Publique Locale) Lamballe Terre & Mer Tourisme

41, rue Saint-Martin, BP 90 456  
22 404 Lamballe Cedex  
www.capderquy-valandre.com



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

La SPL Lamballe Terre & Mer Tourisme est une société publique locale unique, **spécialisée dans l'animation et la promotion du tourisme, des loisirs, du sport et de la culture** sur le territoire de Lamballe Terre & Mer et ses communes membres.

Elle agit en partenariat avec les communes et l'Agglomération pour valoriser et promouvoir le territoire, dans le cadre des compétences qui lui sont déléguées.

## MISSIONS PRINCIPALES

- **Développer l'attractivité du territoire** en réalisant des études et des actions dans les domaines du tourisme, des loisirs, du sport et de la culture.
- **Gérer et animer les équipements touristiques, sportifs, culturels et de loisirs.**
- **Organiser des événements** (animations, fêtes, manifestations) pour dynamiser le territoire.

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

La SPL est composée des actionnaires suivants : Lamballe Terre & Mer (257 actions), Commune d'Erquy (32 actions), Commune de Lamballe-Armor (20 actions), Commune de Jugon-les-Lacs (8 actions) et Commune de Moncontour (8 actions).

### **Lamballe Terre & Mer dispose de 11 sièges titulaires.**

La gouvernance repose sur un conseil d'administration (représentants des collectivités actionnaires) et de socio-professionnels du territoire.

## RÉUNIONS DES INSTANCES

**Conseil d'administration** : se réunit au moins une fois par semestre.

**Assemblée générale ordinaire** : se réunit au moins une fois par an.



# CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale de Lamballe Terre & Mer

Parc d'activités La Tourelle, rue Becquerel  
22 400 Lamballe-Armor  
02 96 50 73 20 - cias@lamballe-terre-mer.bzh



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le CIAS est l'outil de Lamballe Terre & Mer pour mettre en œuvre la politique d'action sociale sur l'ensemble du territoire communautaire. C'est un établissement public à part entière, distinct de l'Agglomération, mais qui en dépend étroitement.

## MISSIONS

- **Service Autonomie à Domicile (SAD) :** aide, accompagnement et soins à domicile, dans les actes quotidiens de la vie pour les personnes âgées (60 ans et plus), en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques. Inclut des actions de prévention de la perte d'autonomie et de soutien aux proches aidants.
- **Portage de repas à domicile.**
- **Téléassistance.**
- **Hébergement collectif pour personnes âgées autonomes :** gestion de la résidence autonomie du Gouessant (Lamballe-Armor).

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration composé de représentants élus du Conseil communautaire et de représentants d'associations œuvrant dans le champ de l'action sociale.

Le siège du CIAS est fixé au siège de Lamballe Terre & Mer.

**Le Président de la Communauté d'Agglomération est de droit le Président du Conseil d'Administration.**

Il confie le plus souvent à un vice-président le pilotage stratégique du CIAS.

## RÉUNIONS DES INSTANCES

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre et généralement tous les deux mois, le jeudi, à 18h30.



**CIAS**  
CENTRE  
INTERCOMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE



# Mission Locale de Saint-Brieuc et Lamballe

41 Rue Saint-Martin Bâtiment Penthièvre  
22 400 Lamballe-Armor  
02 96 50 84 50 - siege@mlstbrieuc.fr  
www.mission-locale-saint-brieuc.org



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Mission Locale est une association qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans des territoires de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Lamballe Terre & Mer dans leur insertion sociale et professionnelle : aide à la recherche d'emploi, d'une formation, d'un logement, accès aux droits...

## MISSIONS

- **Insertion professionnelle et sociale** des jeunes (16-25 ans) et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap :
  - Accompagnement vers l'emploi (formations, stages, contrats aidés).
  - Aide à la mobilité, logement, santé.
- **Coordination des acteurs :**
  - Mise en réseau des entreprises, centres de formation, associations.
- **Projets territoriaux :**
  - Participation à des dispositifs comme le « Contrat Local de Santé ».

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

L'association est organisée en plusieurs collèges :

- **Collège n°1** – Collectivités territoriales (membres de droit) : EPCI de la zone de compétences de la Mission Locale, communes du territoire, Conseil départemental des Côtes d'Armor, Conseil régional de Bretagne. **Lamballe Terre & Mer siège au Collège n°1 en tant qu'EPCI membre.**

- **Collège n°2** – État et établissements publics (membres de droit) : services de l'État et établissements publics concourant à l'insertion des jeunes, nommés par le Préfet.
- **Collège n°3** - Organisations professionnelles et syndicales (membres associés)
- **Collège n°4** - Associations et établissements concourant par leurs actions à l'insertion des jeunes.

L'Assemblée générale, instance souveraine est composée de tous les membres.

Le Conseil d'Administration est composé de 31 membres (19 membres pour le collège n°1, 4 membres pour le collège n°2, 4 membres pour le collège n°3 et 4 membres pour le collège n°4).

**Pour Lamballe Terre & Mer, 5 membres désignés parmi les élus communautaires siègent au CA.** Parmi ces membres, un élu communautaire est obligatoirement 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'association.

Le bureau est composé du Président et des vice-présidents (exécutif).

## RÉUNIONS DES INSTANCES

**Assemblée générale ordinaire** : 1 fois par an  
**Conseil d'Administration** : 3 à 4 fois par an  
**Bureau** : réunions mensuelles



# GIP Musée Mathurin Méheut

15 Place du Champ de Foire  
22 400 Lamballe-Armor  
02 96 31 19 99 - [www.musee-meheut.fr](http://www.musee-meheut.fr)



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le GIP Musée Mathurin Méheut est un Groupement d'Intérêt Public chargé de **gérer le musée consacré à l'artiste Mathurin Méheut, implanté à Lamballe-Armor.**

## MISSIONS

- **Gestion du musée :**
  - Conservation et exposition des œuvres de Mathurin Méheut
  - Organisation d'expositions temporaires et événements culturels.
- **Rayonnement culturel :**
  - Partenariats avec des institutions culturelles locales, régionales, nationales et internationales.
  - Actions d'éducation et de médiation culturelle.

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Le GIP est composé de 4 membres : Ville de Lamballe-Armor, Communauté d'Agglomération de Lamballe Terre & Mer, Département des Côtes-d'Armor, Les Amis de Mathurin Méheut. Le Département quitte le GIP au 31 décembre 2026.

Le GIP est administré par une Assemblée Générale (instance décisionnelle principale) et un Bureau composé du Président et de 3 Vice-Présidents représentant chacun des membres

**Lamballe Terre & Mer dispose de 2 sièges titulaires et de 2 sièges suppléants.**

## RÉUNIONS DES INSTANCES

**Assemblée générale :** au moins deux fois par an (budget, orientations stratégiques).

**Bureau :** réunions trimestrielles (suivi des projets).

**Lieu des réunions :** à Lamballe-Armor, le plus souvent au musée.



MATHURIN MÉHEUT  
MUSÉE



# Syndicat Mixte du Haras National de Lamballe

Haras National de Lamballe, Place du Champ de Foire  
22 400 Lamballe-Armor  
02 96 50 06 98 - [contact@haraspatrimoine.com](mailto:contact@haraspatrimoine.com)  
[www.haras-lamballe.com](http://www.haras-lamballe.com)



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Syndicat Mixte du Haras de Lamballe est une structure créée **pour gérer le pôle hippique de Lamballe, qui comprend le site du Haras de Lamballe.**

## MISSIONS PRINCIPALES

- **Gestion patrimoniale et développement du pôle hippique :**
  - Entretien quotidien des bâtiments et équipements du site du Haras de Lamballe.
  - Investissements pour le développement des activités du pôle hippique.
- **Gestion d'un service public industriel et commercial :**
  - Organisation d'activités équestres, culturelles, sportives et touristiques (concours, stages, animations).
  - Promotion et valorisation du site en partenariat avec les Haras Nationaux et les acteurs locaux.
  - Utilisation d'outils marketing et publicitaires pour assurer la visibilité et l'attractivité du pôle.

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Le Syndicat est composé de 4 membres fondateurs (Région Bretagne, Département des Côtes d'Armor, Lamballe Terre & Mer, et Lamballe-Armor).

**Lamballe Terre & Mer dispose de 3 sièges titulaires et de 3 sièges suppléants.**

La gouvernance repose sur un comité syndical et d'un bureau avec 4 élus représentant chaque membre fondateur.

## RÉUNIONS DES INSTANCES

**Comité syndical :** se réunit au moins 2 fois par an.

**Bureau :** se réunit au moins 4 fois par an.



**Haras**  
National de  
Lamballe



# GIP du Penthièvre

ZI de Lanjouan - Rue de la Saudraie  
22 400 Lamballe-Armor  
02 96 50 99 33



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) du Penthièvre est une structure publique réunissant plusieurs établissements et collectivités du territoire **pour mutualiser la fonction restauration collective** (production et distribution de repas).

## MISSIONS

- **Restauration collective** : achats, production et distribution de repas pour les adhérents (écoles, centres de loisirs, portage de repas, Ehpad, etc.).
- **Fabrication et livraison de repas à domicile pour le compte de tiers**
- **Approvisionnements** : centralisation des achats de matières premières pour les membres.
- **Prestations accessoires** : fourniture de repas à des établissements publics/privés (sanitaire, social, enseignement).

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Le GIP réunit :

- Le Centre Hospitalier du Penthièvre et du Poudouvre
- Le CIAS de Lamballe Terre & Mer
- Lamballe Terre & Mer
- Les communes de Lamballe-Armor, Andel, Hillion, Quintin, Erquy
- La Maison Athéol

Il est administré par une assemblée générale regroupant tous les membres ainsi qu'un conseil d'administration composé de représentants de chacun des membres.

### Lamballe Terre & Mer dispose d'un siège au Conseil d'Administration.

Le CIAS de Lamballe Terre & Mer dispose de 2 représentants.

La durée du mandat est de 3 ans renouvelable.

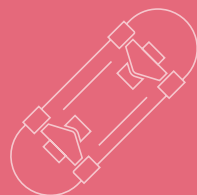
## RÉUNIONS DES INSTANCES

Le Conseil d'Administration se réunit au moins 4 fois par an, le plus souvent le mercredi à 10h.

Le conseil d'administration tient lieu et place d'Assemblée Générale.

# Office Intercommunal des Sports, de la Culture et des Loisirs (O.I.S.C.L.)

Maison Intercommunale de Dinan Agglomération  
Parc d'activités du Chalet  
22 250 Broons  
02 96 84 73 36 - oiscl@wanadoo.fr - www.oiscl.fr



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Office Intercommunal des Sports, de la Culture et des Loisirs (OISCL) est une association loi 1901 qui agit, sur le sud du territoire de Lamballe Terre & Mer et sur le territoire de Dinan Agglomération, comme **un relais de proximité entre les habitants, les associations locales et les collectivités du territoire.**

Une convention pluriannuelle 2023-2027 lie l'OISCL et Lamballe Terre & Mer afin de définir les conditions de soutien financier de l'Agglomération pour les actions menées par l'OISCL dans le champ des compétences intercommunal. Le plafond du montant de financement est fixé à 89 130€.

## MISSIONS

- **Contribuer au développement des territoires par le sport, la culture et les loisirs.**
- **Harmoniser et développer l'offre de loisirs de proximité.**
- **Soutenir les associations locales.**
- **Faciliter l'accès aux loisirs pour tous les citoyens, avec une attention particulière pour les jeunes.**
- **Développer des projets éducatifs pour l'enfance et la jeunesse.**

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

L'association réunit des membres de droit, des membres actifs et adhérents, des membres invités et des membres honoraires.

**Lamballe Terre et Mer est membre de droit et dispose de 2 sièges.**

La gouvernance repose sur un conseil d'administration, composé de 11 à 25 membres, incluant les membres de droit et les membres élus.

Un bureau assure la gestion courante de l'association.

## RÉUNIONS DES INSTANCES

**Conseil d'administration :** au moins 1 fois par semestre.

**Bureau :** au moins 1 fois par trimestre.

**Assemblée générale ordinaire :** 1 fois par an, dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice social.



# Mégalis Bretagne

ZAC Les Champs Blancs, 15 Rue Claude Chappe, Bât B  
35 510 Cesson-Sévigné  
02 99 12 51 55



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Mégalis Bretagne est le syndicat mixte de **coopération numérique** de la région Bretagne. Il rassemble la Région, les départements et les EPCI pour déployer les infrastructures numériques et mutualiser des services digitaux.

## MISSIONS PRINCIPALES

- **Construire, exploiter et moderniser le réseau public régional de fibre optique** (projet Bretagne Très Haut Débit).
- **Proposer des services numériques mutualisés** (dématérialisation, outils pour les collectivités, plateformes partagées).
- **Accompagner la transformation numérique des territoires et des services publics.**

## COMPOSITION / GOUVERNANCE

Dirigé par un comité syndical de représentants désignés par les collectivités membres (92 membres).

**Lamballe Terre & Mer dispose de 4 sièges (2 titulaires et 2 suppléants).**

Un bureau (20 membres) avec président et 9 vice-présidents. Il prépare les décisions.

## RÉUNIONS DES INSTANCES

Le conseil syndical se réunit trois fois par an, pas de jour fixe, à 17h, au siège de Mégalis.





**LAMBALLE  
TERRE & MER**

Communauté d'agglomération

## Lamballe Terre & Mer

Espace Lamballe Terre & Mer  
41 rue Saint-Martin  
CS 83002

22404 LAMBALLE-ARMOR Cedex 4  
tél 02 96 50 00 30



[lamballe-terre-mer.bzh](http://lamballe-terre-mer.bzh)